

10. FICHE N°2 : DÉMONTAGE DU POSTE DE SECOURS DE LA BASE DE LOISIRS

**Note concernant des travaux envisagés sur la plage du lac de Remoray -
Commune de Labergement-Sainte-Marie :
Démantèlement d'une construction en béton
pour rendre le terrain à l'état naturel**



**Syndicat Mixte
des Deux Lacs**

Le 28/10/2020

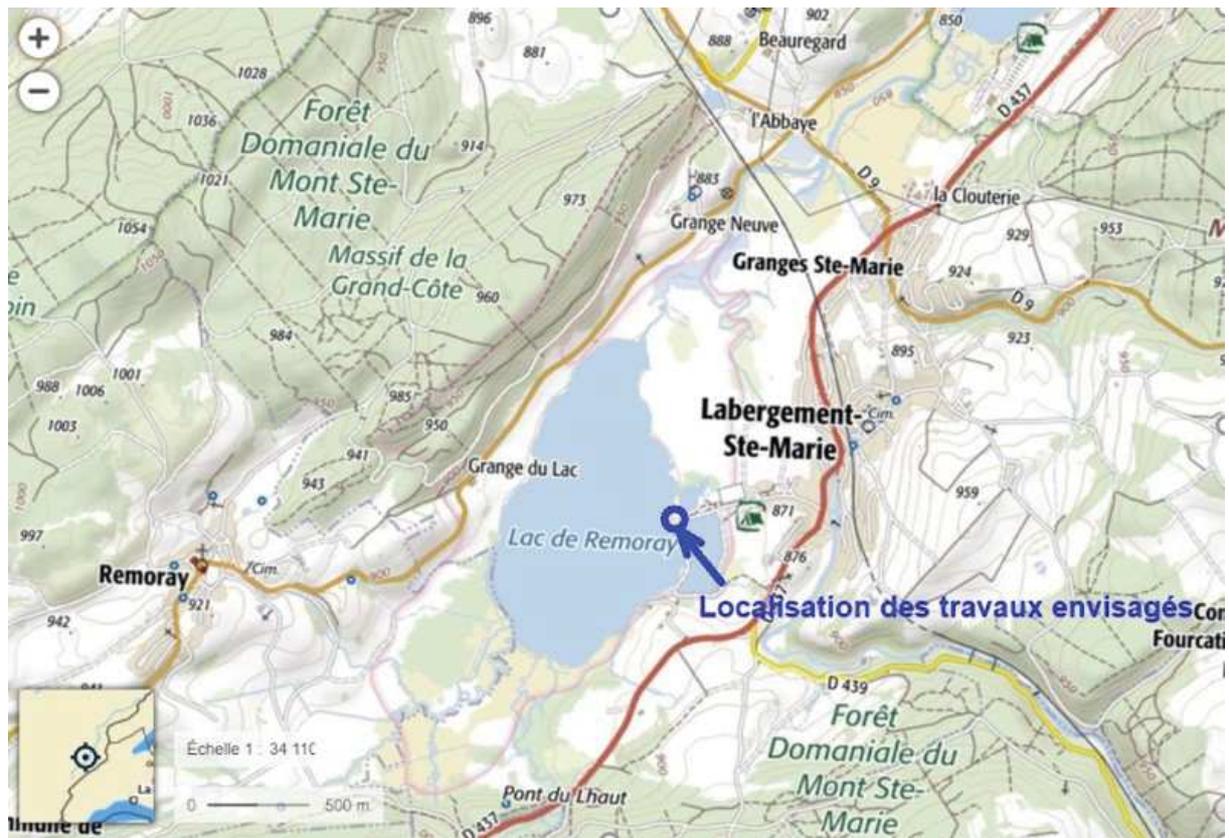
Le contexte :

Le Syndicat Mixte des Deux Lacs a notamment pour objet la gestion des activités de loisirs sur le secteur des Deux Lacs de Saint Point et Remoray. Dans ce cadre, il gère la surveillance estivale des plages et assume l'entretien des infrastructures qui s'y attachent.

La problématique :

La plage de Labergement-Sainte-Marie, au bord du lac de Remoray, est située dans la réserve naturelle du même nom. Un bâtiment a été construit pour assumer la fonction de poste de secours pendant la période estivale durant laquelle la baignade est surveillée (arrêté municipal). Cette construction qui s'apparente à un pavé de béton, a été volontairement semi-enterrée pour en limiter l'impact visuel. Avec l'effet des années, les infiltrations d'eau se sont multipliées, et ce local est devenu impropre à sa destination.

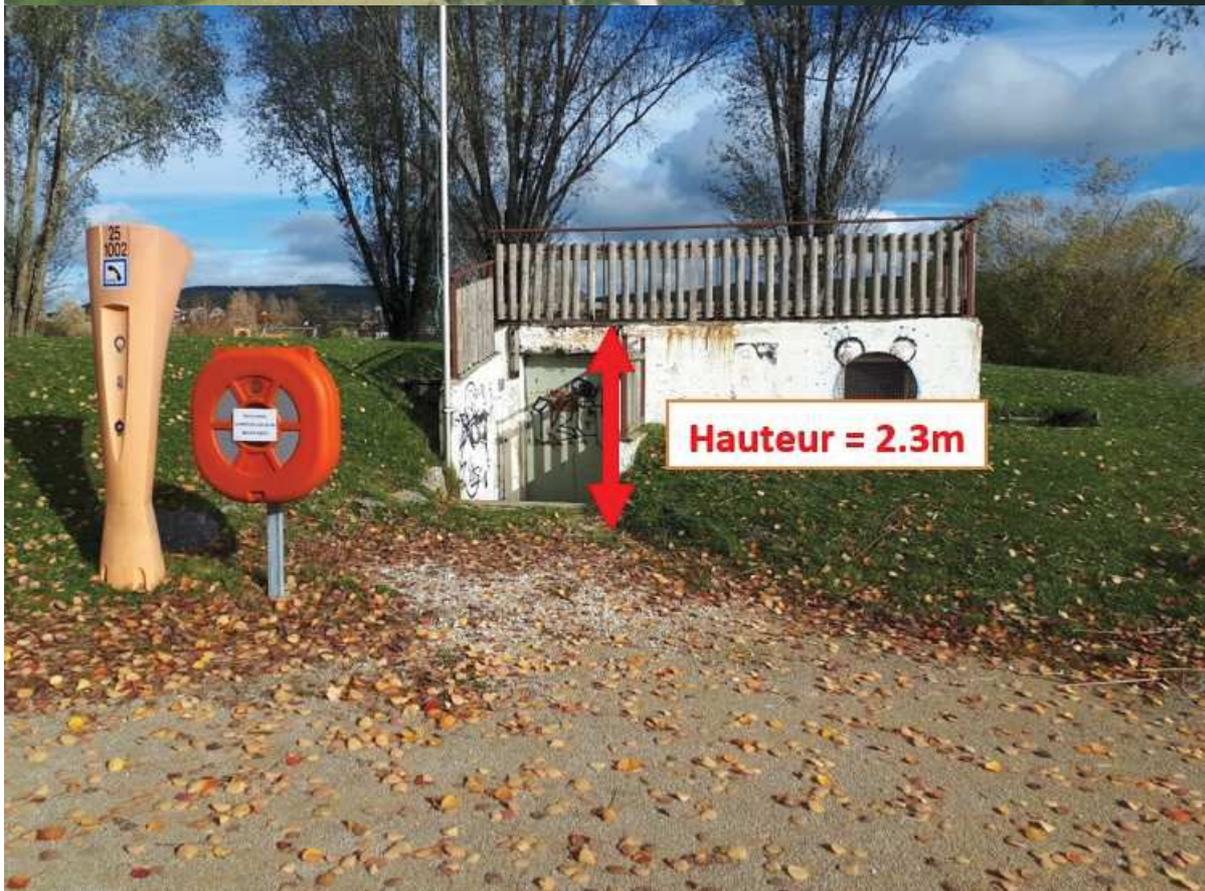




Il est donc aujourd'hui laissé à l'abandon car insalubre et présente même certains dangers pour les usagers qui fréquentent les lieux (béton qui se délite, solidité de la barrière...).

La fonction de poste de secours est actuellement remplie par une construction mobile qui est posée sur site pour la saison, en accord avec les gestionnaires de la réserve naturelle et de la Commune.







Description de la construction visée :

Le local date approximativement du début des années 2000.

Il a été exclusivement construit en béton et mesure (extérieur) environ 5.2x5.2x2.3m (voir photos ci-dessus).

Il est enterré pour limiter son impact visuel à cet endroit préservé.

Une barrière est posée sur le bord de la façade côté lac afin d'éviter les risques de chute.

Un point d'eau et d'électricité est disponible dans le local, ce qui permet encore aujourd'hui de raccorder la construction mobile en été.

Avec le temps, le béton est devenu poreux et s'effrite (gel dégel...). Des fuites sont présentes aussi bien sur le plafond qu'en partie basse de l'édifice, ce qui le rend insalubre. Il a été condamné pour des raisons de sécurité, mais sert encore pour stocker du matériel inerte hors saison.

Les usagers de la plage le décrivent comme une « verrue » et nous interrogent régulièrement sur la raison pour laquelle il est encore présent.

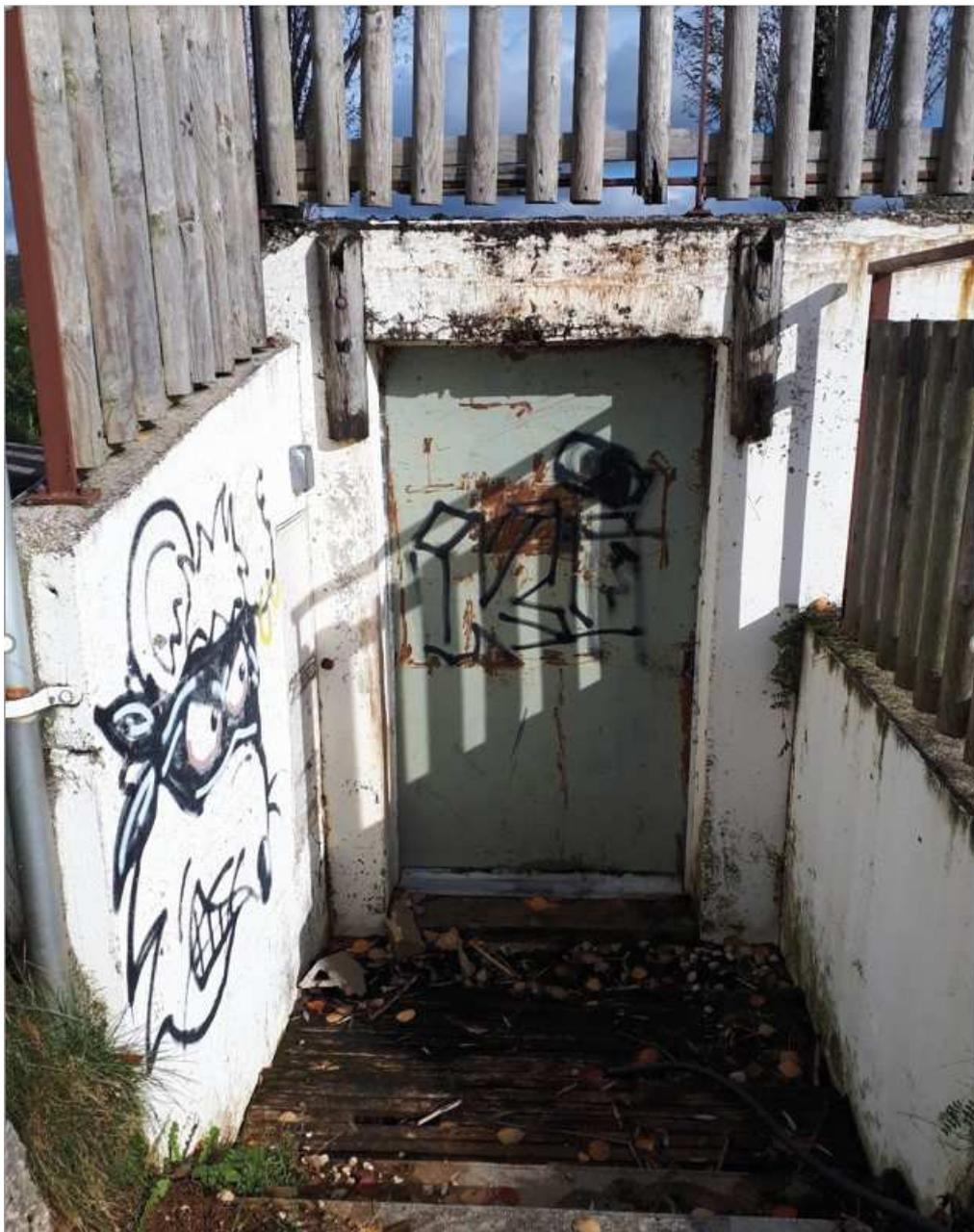
Notice d'impact environnemental (Association gestionnaire de la réserve naturelle) :

Ce poste de secours ne présente actuellement aucun intérêt écologique. Il est considéré comme une verrue sur ce site fréquenté en réserve naturelle, et sa disparition ne sera que favorable à l'impact paysager du site protégé.

La solution envisagée :

Après discussion avec les gestionnaires de la réserve, la meilleure solution semble de démanteler cette construction pour rendre le terrain à son état naturel, et d'envisager simplement de créer une place de dépôt avec une borne de raccordement qui pourra accueillir une construction mobile en été.

Cette option est déjà employée depuis quelques années dans l'attente d'une décision sur la destruction du bâtiment ; elle semble donner satisfaction à l'ensemble des intervenants.



Le mode opératoire :

- L'entreprise Boucard, identifiée pour la réalisation des travaux pourrait procéder comme suit : - Une pelleteuse emmenée sur place par un camion via le chemin d'accès pourrait détruire l'édifice en béton, et le charger dans des camions pour emmener les gravats dans une décharge agréée.
- Toute la matière artificielle serait enlevée.
- La butte serait reconstituée avec de la matière minérale/végétale puis semée avec des graines de foin locales.
- Une place en tout venant de provenance locale serait créée pour accueillir la construction mobile l'été.
- Une borne (sous-sol ou hors sol) serait posée sur site pour permettre le raccordement au réseau en été.

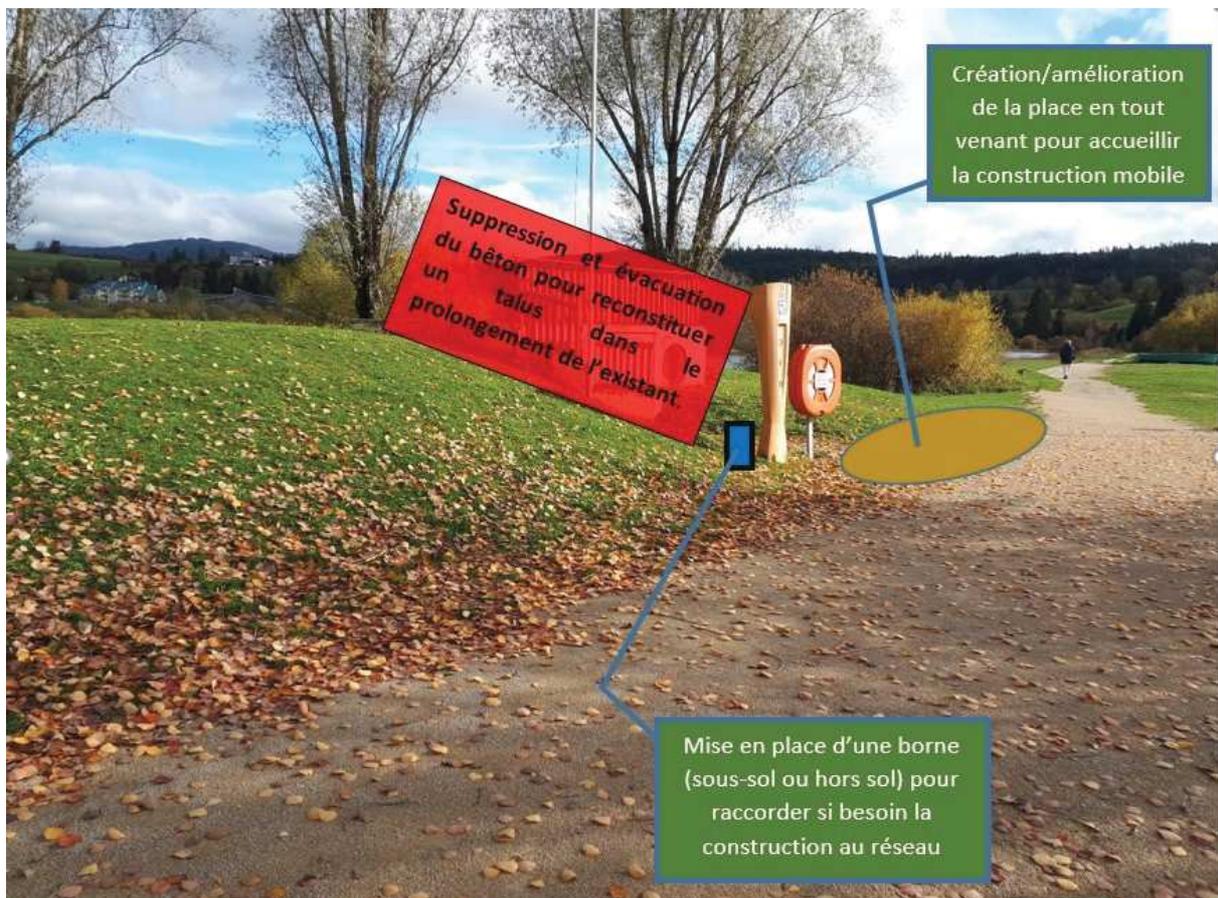
Remarques :

Le chantier durerait maximum 2 jours. Pour éviter tout risque de pollution, il serait rapatrié le soir sur le parking des Vallières (en amont de la réserve).

La provenance des matériaux sera communiquée si nécessaire.

Les engins utilisés sont de conception récente et respectent les normes en vigueur. Un kit antipollution sera à disposition dans le cas d'un incident mécanique.

Une vigilance particulière sera apportée sur la dispersion des éventuelles espèces végétales invasives lors de certaines opérations (apports de remblais, exports de gravats, excavation de la borne réseau)



Autres remarques :

L'objectif de la collectivité est bien de supprimer un point noir pour améliorer l'esthétique de ce lieu remarquable. S'agissant de l'incidence sur le milieu, et des mesures prévues il est proposé de :

- Choisir la période d'intervention en relation avec les services de l'état et les gestionnaires de la réserve afin de déranger le moins possible la faune et la flore (entre septembre et mi-mars).
- Viser une période sèche.
- Prendre toutes les précautions nécessaires pour impacter le moins possible le milieu avec les engins.

Remarque : les travaux sont de petite ampleur, sur un site accessible par un chemin carrossable et minéralisé. Ils pourront être réalisés de manière réactive, et très rapidement lorsque le créneau se présentera.

Quelle place dans le plan de gestion ? :

Cette fiche pourrait être ajoutée à l'actuel plan de gestion dans :

Enjeu : Ancrer la réserve naturelle dans son territoire pour une meilleure appropriation

Objectif A1 : Adhésion sociale et respect de la réglementation de la réserve naturelle

Code opération TU 5 : Disparition de l'ancien poste de secours

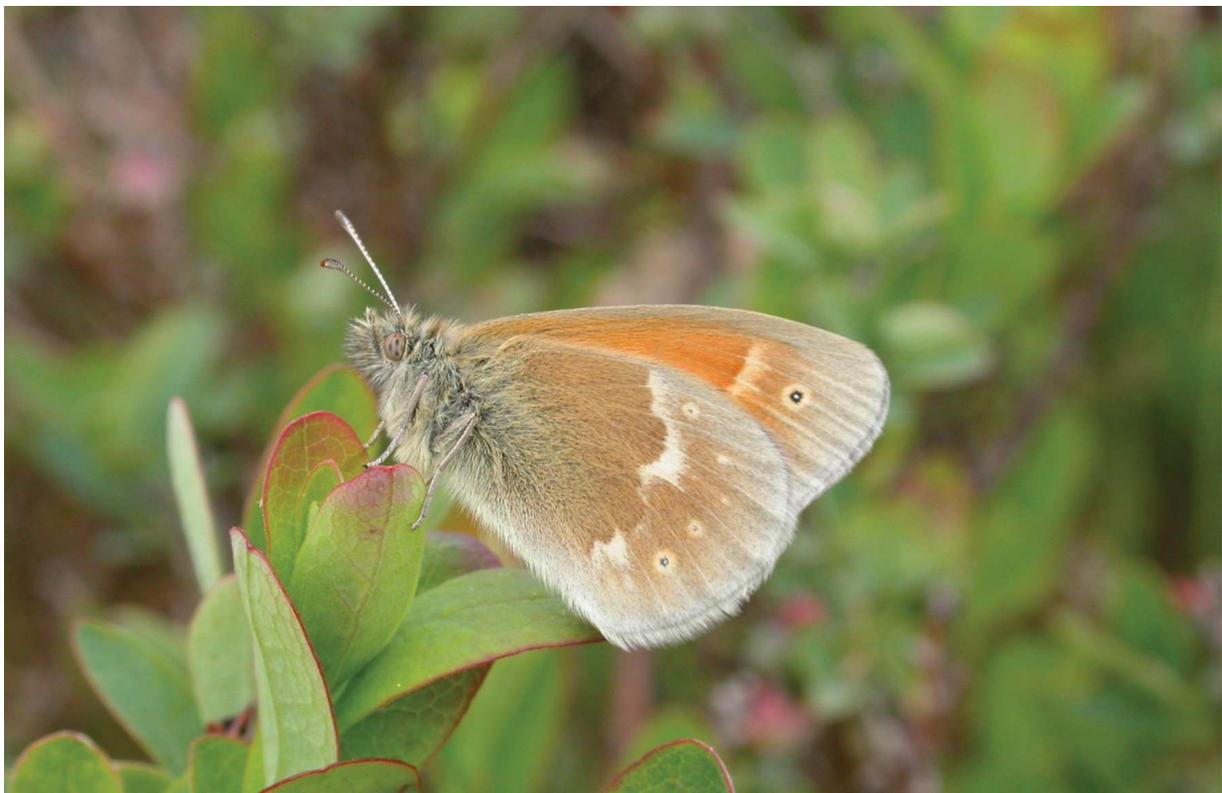


11. FICHE N°3 : RÉINTRODUCTION DU FADET DES TOURBIÈRES AU MARAIS

Réintroduction du Fadet des tourbières

Le contexte :

Malgré des prospections ciblées aux périodes de vol favorables, aucun Fadet des tourbières n'a été contacté depuis 2014 dans la réserve naturelle (2013 en transect). Il est probable que la gestion menée sur les sites favorables au sud du lac de Remoray (restauration des cours d'eau, pâturage extensif, réouverture de la strate arbustive) soit arrivée trop tard pour sauver l'espèce, en danger d'extinction constaté depuis que le gestionnaire travaille sur les papillons de jour (1995). Cette disparition de l'espèce a alimenté la réflexion d'une éventuelle réintroduction de population de cette espèce, dans le cadre du nouveau plan de gestion (si les populations à proximité se maintiennent).

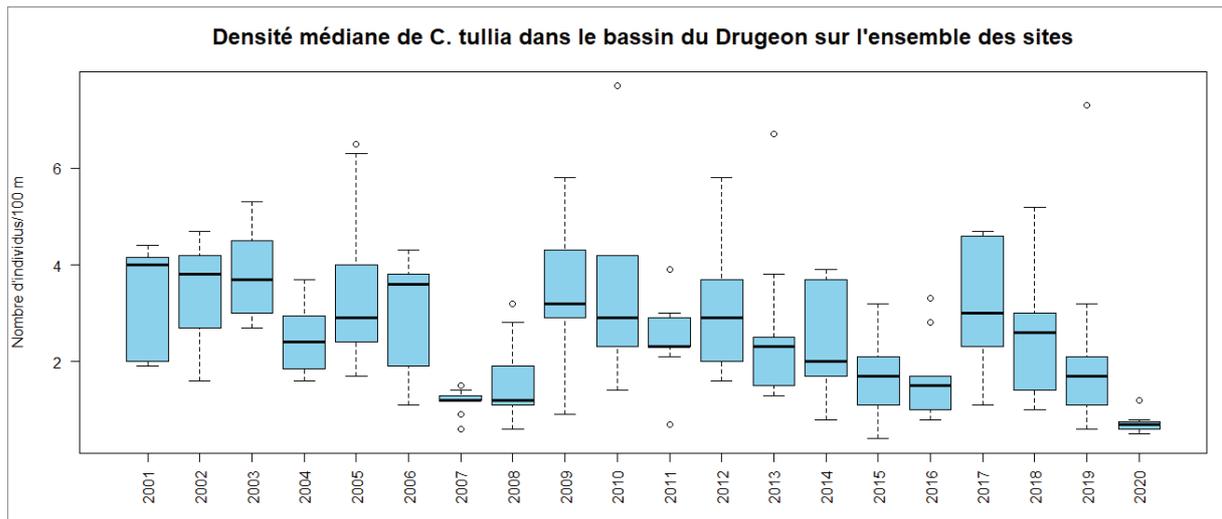


Coenonympha tullia

La problématique :

Dans le site Natura 2000 « Valons de la Drésine et de la Bonavette », l'espèce semble se maintenir ces dernières années, avec même une augmentation en 2019.

Dans la vallée du Dugeon, nos suivis, pour le compte de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, montrent une érosion constante des populations, mais encore avec de très belles populations. Ces suivis permettent une lecture fine de l'évolution des populations sur une dizaine de sites, parmi lesquels certains pourraient servir de réservoir à un éventuel projet de réintroduction.



Une génétique régionale sur *Coenonympha tullia* a montré que les populations sont génétiquement isolées avec des taux de consanguinité élevés. Une thèse est actuellement en cours pour affiner les résultats de cette étude génétique.

Protocole et méthodologie :

Le protocole de réintroduction serait le suivant, dans l'hypothèse du maintien de populations suffisantes sur certains sites de la vallée du Drugeon et de Malpas.

- Discussions pour accord avec le gestionnaire des sites donneurs : EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue (2021)
- Elaboration des démarches administratives nécessaires à la capture et au transport d'une espèce protégée (2021)
- Définition fin du protocole en fonction des résultats de la thèse mentionnée ci-dessus. Ils devraient permettre de définir le nombre d'individus prélevés (essentiellement des femelles), le nombre de sites concernés.
- Cette opération sera réalisée, lors d'année favorable à l'espèce (besoin de réactivité et d'adaptation), le matin, lors d'une journée ensoleillée. Le lâcher dans la réserve naturelle sera immédiat. L'équipe salariée de l'association gestionnaire, ayant acquis l'expérience nécessaire via les programmes CMR sur l'espèce, sera à la commande avec l'appui souhaitable de l'Observatoire Régional des Invertébrés (CBN-ORI).
- Suivi quotidien, par beau temps, des papillons sur leur nouveau site lors des années de réintroduction, puis annuel dans le cadre de la gestion de la réserve naturelle.
- Bilan et publication à prévoir 5 années plus tard, quel que soit le résultat.

Quelle place dans le plan de gestion ? :

Cette fiche pourrait être ajoutée à l'actuel plan de gestion dans :

Enjeu : Maintenir la fonctionnalité et la diversité des milieux terrestres

Objectif ZH8 : Etudier l'intérêt d'un renforcement de la population de Fadet des tourbières

Code opération : GH4 Projet de renforcement de la population



12. FICHE N°4 : ÉVOLUTION DU SUIVI DES BÉCASSINES MIGRATRICES

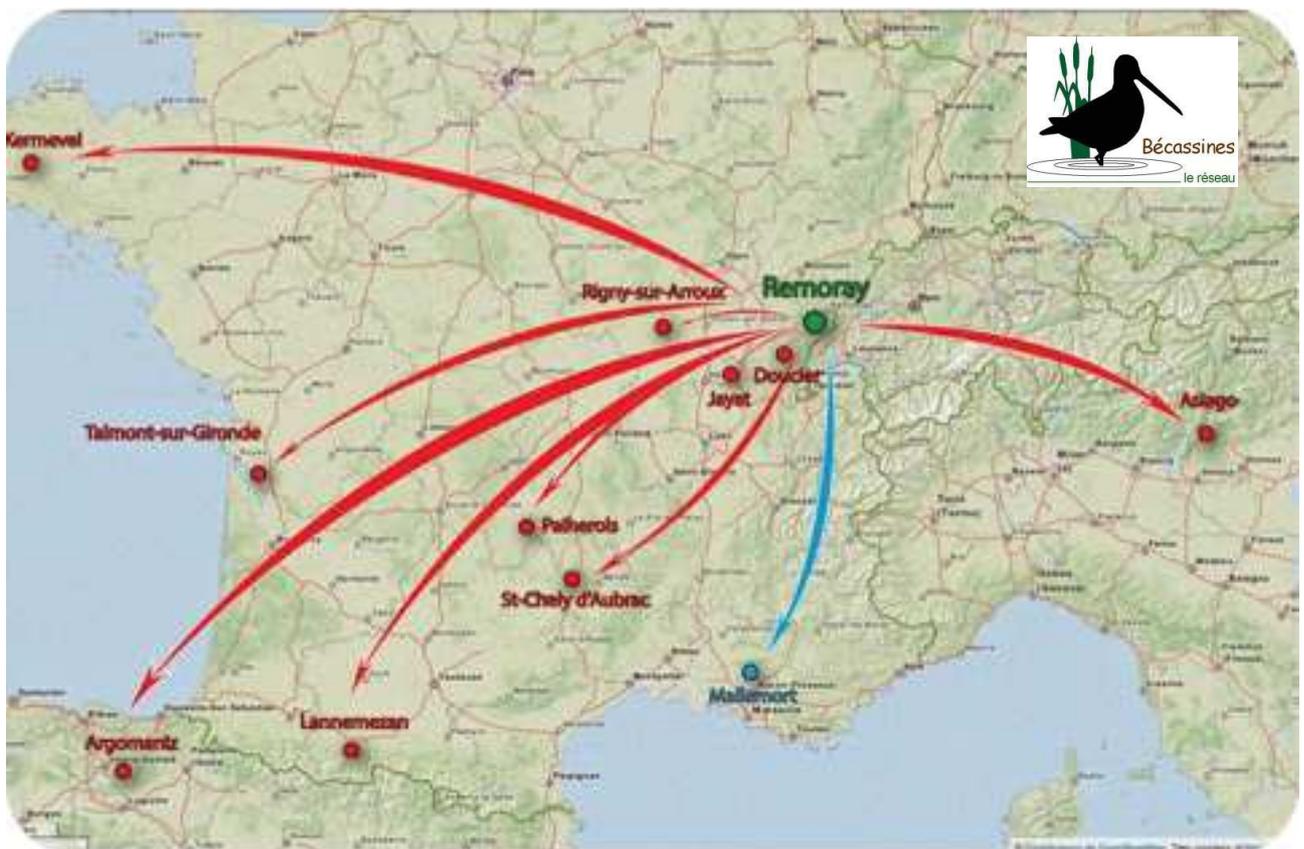
Evolution du suivi des bécassines migratrices

Le contexte :

Bien qu'intéressante, la réserve naturelle ne figure pas parmi les sites migratoires majeurs au niveau régional pour les oiseaux, encore moins au niveau national.

Dans ces conditions, l'association gestionnaire réalise depuis 2004, comme unique suivi migratoire, un travail sur les bécassines : Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) et Bécassine sourde (*Lymnocryptes minimus*). Ce travail s'intègre à un programme national de baguage coordonné par l'Office Français de la Biodiversité (ex Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), le Conservateur étant bagueur habilité pour les trois espèces de bécassine depuis 2005. Rappelons que la Bécassine double (*Gallinago media*) a été observée pour la première fois dans la réserve naturelle en 2020 (30 avril au 2 mai).

La carte ci-dessous montre les principales reprises (prélèvement chasse) de bécassines baguées dans la réserve naturelle (Bécassine des marais en rouge, Bécassine sourde en bleu).



La problématique :

Après une décennie de baguages (essentiellement automnaux) dans la réserve naturelle, nous pensons être parvenus à livrer des conclusions désormais solides concernant :



- les durées de stationnement dans un secteur sans perturbation
- les contrôles sur le site inter annuel
- la diffusion des oiseaux bagués sur site (reprises)

Protocole et méthodologie :

Dans la seconde partie du plan de gestion, nous souhaitons réorienter ce suivi de la manière suivante :

- Maintien d'une veille automnale (plus légère au printemps) sur les secteurs favorables avec recensement hebdomadaire des oiseaux présents sur les sites gérés à leur attention (fauche / pâturage). Cette veille permettrait également de quantifier l'évolution progressive probable vers un secteur d'hivernage potentiel, rendu possible avec l'évolution climatique actuelle.
- Se positionner pour obtenir l'équipement sur quelques oiseaux de balise Gps/Argos, dans le cadre du programme mené par l'Office Français pour la Biodiversité. Cette action permettrait de connaître les régions de nidification des bécassines exploitant la réserve naturelle lors du passage migratoire.
- Compiler l'ensemble de nos résultats liés au baguage des bécassines dans une publication commune écrite avec nos collègues bagueurs travaillant sur la vallée du Dugeon (Michel Sauret, EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue ; Frédéric Poirier, OFB). Elle permettrait de montrer notamment l'influence des secteurs de quiétude sur le stationnement et la fréquentation des bécassines. Cette publication est planifiée pour 2022.

Quelle place dans le plan de gestion ? :

Cette fiche pourrait être ajoutée à l'actuel plan de gestion dans :

Enjeu : Maintenir la fonctionnalité et la diversité des milieux terrestres

Objectif ZH7 : Mesurer l'évolution et la qualité des milieux terrestres

Code opération SE 33 : Suivi de l'avifaune migratrice



13. FICHE N°5 : COMMUNICATION AUTOUR DE LA RÉSERVE BIOLOGIQUE INTÉGRALE DE LA GRAND'CÔTE

Communication autour de la Réserve Biologique Intégrale de la Grand'Côte

Le contexte :

Gérée par l'Office national des forêts (ONF), la Réserve Biologique Intégrale (RBI) de la Grand'Côte couvre l'ensemble des parcelles (A à I) intégrées à la Réserve naturelle nationale du lac de Remoray. Cette RBI récente (signature de l'arrêté interministériel du 26 avril 2017) est le fruit de longues discussions démarrées il y a plus de 25 ans entre l'ONF et l'association gestionnaire de la réserve naturelle. La dernière exploitation forestière remonte à 2012.

Autour de constats et d'objectifs aujourd'hui partagés par l'ONF et la RNN, nous nous rendons compte actuellement que la RBI est à la fois assez mal comprise par un certain nombre d'habitants ou d'usagers locaux, et très appréciée par d'autres. Un élément déclencheur de questionnement commun s'est déroulé en mars 2019, avec le tronçonnage, totalement illégal, de troncs d'arbres couchés par des coups de vent barrant l'accès du chemin Maclin. Cet acte organisé et conséquent (arbres de forts diamètres), resté à ce jour anonyme, est vraisemblablement attribuable à des VTTistes, appréciant de longue date de cheminer sur le chemin Maclin.

Cet événement a obligé les gestionnaires à se questionner sur la frustration de certains usagers (vélo, randonneurs, personnes âgées...) souhaitant absolument continuer à utiliser ce chemin autorisé de Maclin.

La problématique :

Il est évident que ces personnes, locales, expriment un souhait déterminé d'utilisation du chemin de Maclin, utilisation permise par la réglementation de la réserve naturelle et de la RBI. Elles ne sont pas hostiles au fondement de la RBI, mais pourraient le devenir !

Propositions :

Dans la seconde partie du plan de gestion, l'ONF et l'association gestionnaire de la réserve naturelle souhaitent améliorer la perception de la RBI de la Grand'Côte, par les propositions suivantes :

- Chemin Maclin : nous pensons qu'il est important de le maintenir accessible aux usagers locaux qui l'apprécient et le fréquentent de longue date. L'ONF s'engage donc à garder un cheminement possible en réalisant à la bonne saison (hors période de nidification), après avoir prévenu l'association gestionnaire, des ouvertures dans les troncs tombés en travers du chemin Maclin, tout en empêchant l'accès des véhicules motorisés (motos, quads, 4x4).

Si des arbres tombent en travers du chemin en période de nidification, un dialogue avec l'association gestionnaire permettra de décider ensemble s'il est possible ou non d'effectuer un dégagement rapide. Si ce n'est pas le cas (installation à proximité d'une espèce sensible au dérangement, Milan royal par exemple), les travaux seront effectués en sortie de période sensible.

- Sensibilisation des élus et habitants locaux :



Cet espace forestier est exceptionnel d'un point de vue biologique, et ce caractère va encore s'accroître dans les décennies à venir. Dans un contexte local où l'économie du bois est importante pour les communes et de nombreux propriétaires, les notions de bois mort, de très gros bois, de stade d'écroulement, de suivi scientifique de l'évolution du peuplement forestier, de biodiversité, doivent faire l'objet d'une communication plus active, en complément des panneaux d'accueil situés aux entrées du chemin Maclin et de la communication effectuée à la Maison de la Réserve (nettement insuffisante vis-à-vis de l'enjeu).

Quelques pistes seront développées lors de la seconde partie de l'actuel plan de gestion.

- 1) Sorties proposées aux Conseils municipaux des deux communes du territoire de la réserve naturelle (Labergement-Sainte-Marie et Remoray-Boujeons). Même si la RBI de la Grand'Côte est une propriété de l'Etat (forêt domaniale), il nous semble important d'effectuer une sensibilisation rapide des nouveaux conseils municipaux installés en 2020. Cette proposition fait d'ailleurs échos à une demande du maire de Labergement-Sainte-Marie. Une date doit être trouvée au printemps 2021, pour des visites co-encadrées (ONF / RNN).
- 2) Pour les habitants de nos villages, des visites gratuites (ONF /RNN) pourraient être proposées dans le cadre de la journée mondiale des forêts, programmée le 21 mars en 2021. Cette manifestation pourrait être répétée chaque année lors de cet événement, avec l'élaboration d'un petit stand d'une forme à concevoir (dès 2022).
- 3) Pour les enfants des écoles de Labergement-Sainte-Marie et Remoray-Boujeons, des sorties pourraient également être planifiées (ONF / Animateurs Maison de la Réserve).

Quelle place dans le plan de gestion ? :

Cette fiche pourrait être ajoutée à l'actuel plan de gestion dans :

Enjeu : Ancrer la réserve naturelle dans son territoire pour une meilleure appropriation

Objectif A1 : Adhésion sociale et respect de la réglementation de la réserve naturelle

Code opération : SA 13 bis : Communication autour de la RBI de la Grand'Côte



14. FICHE N°6 : POLLINISATEURS

Pollinisateurs

Le contexte :

Le constat du déclin massif en France des invertébrés, dont les pollinisateurs font partie, est aujourd'hui partagé. Pour répondre aux enjeux de ce déclin (enjeux de conservation, enjeux écosystémiques), une dynamique nationale sur les pollinisateurs s'amplifie avec :

- un Plan National d'Action "France terre de pollinisateurs"
- un Plan National d'Action sur les plantes messicoles
- les Secondes assises nationales des pollinisateurs en septembre 2019
- la base de données nationale des traits de vie des abeilles sauvages et la liste rouge UICN française des abeilles en élaboration
- le programme Interreg franco-belge SAPOLL ("Sauvons les pollinisateurs") qui a permis d'écrire et de mettre en œuvre un plan d'actions très complet
- un programme interreg France-Suisse sur les pollinisateurs en construction
- la liste rouge franc-comtoise des syrphes en élaboration

La problématique locale (Réserve naturelle nationale du lac de Remoray) :

A) Travail précurseur sur les syrphes et transects papillons

Approche des insectes comme bio-indicateurs (fonctionnalité et état de conservation).

Enjeux : aborder les insectes dans leur rôle de pollinisateurs (réseau plante-pollinisateurs, service de pollinisation, ...), et intégrer cette problématique de la pollinisation dans le plan de gestion.

Pour cela, il faut donc reconsidérer les syrphes et les papillons dans leur rôle de pollinisateurs, et aborder d'autres pollinisateurs : abeilles, diptères autres que syrphes (empididae, muscidae, etc.), coléoptères.

B) Des projets récents sur les abeilles, « principaux » pollinisateurs

1) Programme RNF hyménoptères pollinisateurs (financement Agence de l'eau RMC)

3 objectifs :

a) Améliorer les connaissances : approfondir nos connaissances sur les abeilles sauvages (Apoidea: Anthophila) (nombre d'espèces, répartition, écologie, menaces) en dressant un état de référence des communautés d'abeilles sauvages présentes en milieu naturel. Les études actuelles ont majoritairement pour cadre d'étude les milieux urbains, agricoles, semi-naturels mais très peu sur les milieux naturels, encore moins sur les milieux humides.

b) Développer un ou plusieurs indicateurs des milieux naturels, humides notamment, basé sur les communautés d'hyménoptères

Etat de conservation

Fonctionnalité du milieu

c) Standardiser la méthodologie, les protocoles d'échantillonnage et construire un protocole de veille écologique dans le cadre de futures études.

Résumé :

- 9 réserves naturelles nationales (lac de Remoray, ravin de Valbois, combe Lavaux - Jean Rolland Chalmessin, Tourbière du Grand Lempis, gorges de l'Ardèche, plaine des Maures, forêt de la Massane, et Ristolas - Mont Viso) se sont lancées depuis environ 10 ans dans l'étude de l'intégrité écologique



de leurs milieux naturels sur la base de l'analyse des communautés de syrphes, la méthode « Syrph the Net ». Cette méthode suppose un échantillonnage des communautés par tentes Malaise, au piégeage non sélectif. Une quantité importante d'insectes (diptères et hyménoptères notamment) fut ainsi capturée, conservée, mais non exploitée. Ce constat a motivé la valorisation de ces captures afin de mieux connaître le rôle des hyménoptères dans l'interaction de la pollinisation et la fonctionnalité écologique des milieux à travers des indicateurs de suivi de ces communautés.

- Le matériel entomologique issu des tentes Malaise (2008-2017) n'étant pas adapté pour le développement d'indicateurs, il fut nécessaire d'entreprendre sur 7 des 9 réserves un échantillonnage standardisé au filet et par pièges colorés en 2018. Les pièges colorés furent posés une fois par mois entre mars et septembre, additionné de captures opportunistes au filet aux abords de ces pièges et sur des habitats naturels et remarquables. 8119 abeilles capturées sur l'ensemble des réserves ont donc été épinglées et mises en collection par Aurélie Delmas avant d'être identifiées par les spécialistes de l'Observatoire des abeilles.

- Une phase d'analyse statistique des données d'inventaire fut ensuite entreprise afin d'étudier la possibilité de développer un indicateur. Cette analyse a supposé la création d'une base des traits écologiques des abeilles de France. L'analyse statistique a également porté sur la recherche d'indicateurs simples et déployables avec une seule identification au genre, dont l'apprentissage est tout à fait envisageable à l'échelle du réseau des réserves, et à même de renseigner sur l'état de conservation des cortèges existants (diversité spécifique, diversité fonctionnelle).

2) Programme COPOL

Dans le prolongement de ce programme « hyménoptères pollinisateurs », un nouveau projet « Concertation pour la conservation des pollinisateurs en zones protégées » (COPOL) émerge sur la compétition sur la ressource alimentaire entre abeilles sauvages et domestiques dans les réserves naturelles, projet coconstruit entre Laboratoire EGCE-CNRS, RNF, l'Université d'Orléans, l'INRA d'Avignon et l'IRSTEA de Grenoble.

C) Perspectives sur la deuxième partie du plan de gestion :

- Intégrer la pollinisation dans les objectifs et actions du PG
- Poursuivre l'inventaire des abeilles (à échelonner sur plusieurs années)
- Faire une fiche de synthèse sur les abeilles avec les principales infos des cortèges d'abeilles présentes (espèces et milieux à enjeux, espèces hygrophiles, etc.)
- Travailler sur le réseau plantes/pollinisateurs (traiter les informations abeilles/fleurs de la chasse à vue)
- Aborder les syrphes dans leur rôle de pollinisateurs
- Initier ou poursuivre les inventaires sur les autres familles d'hyménoptères (sphéciformes, vespoïdes, symphytes, chalcidiens, etc.)
- Initier un suivi des pollinisateurs à long terme (indicateur)
- Initier un suivi des prairies agricoles sources de nectar et de pollen
- Interreg France-Suisse sur les pollinisateurs et l'évolution de la biomasse des insectes
- Eviter la compétition entre les abeilles sauvages et *Apis mellifera* (« pollinisation intégrée »)
- Evaluer la capacité/contribution « pollinisatrices » de la réserve naturelle
- Garantir une capacité d'accueil suffisante des pollinisateurs dans la réserve naturelle (ressources florales et ressources de nidification)

D) Implication dans le réseau RNF

Outils d'animation RNF : création d'un atelier pollinisateurs



Dans cette même dynamique, un atelier pollinisateur a été créé pour répondre à cet enjeu majeur des pollinisateurs et à leur meilleure prise en compte dans la gestion des réserves naturelles : espèces patrimoniales, nidification, ressources nectarifères et pollinifères, compétition avec *Apis mellifera* pour la ressource alimentaire, etc. Hadrien Gens est animateur de cet atelier. Dans le cadre de cet atelier, un séminaire sur les pollinisateurs est organisé en 2020 et 2021.

Formations

L'association est à l'initiative ou/et au cœur de nombreuses formations sur les pollinisateurs : Formations « syrphes, descripteurs de milieux », « tri des hyménoptères à la famille », « connaissance des abeilles sauvages », et bientôt « symphytes » !

Quelle place dans le plan de gestion ? :

Cette fiche pourrait être ajoutée à l'actuel plan de gestion dans :

Enjeu : Promouvoir la Réserve naturelle comme laboratoire de la connaissance naturaliste
Objectif LA2 : poursuivre la valorisation des arthropodes piégés dans les tentes Malaise (hors syrphes)
Code opération : SE 43 : Intégration d'une dimension pollinisateurs (inventaires et terrain)



15. FICHE N°7 : REMPLACEMENT DU SENTIER D'INTERPRÉTATION

Remplacement du sentier d'interprétation

Le contexte :

A la fin des années 1990, le sentier qui fait le tour du plan d'eau de la Seigne était équipé de 5 tables de lecture, pour offrir au public des informations sur la réserve naturelle et la faune et la flore locale. 10 ans plus tard (2006), les panneaux, cuits au soleil, furent ôtés, dans l'attente d'un projet de rénovation.

Lors du troisième plan de gestion, (2010/2014), le remplacement de ces panneaux avait été planifié (objectif I.B.5 : établir un lien pédagogique avec la Maison de la Réserve), mais l'opération n'a pas été réalisée, faute de financement.

La problématique :

Dans l'actuel plan de gestion, l'objectif est plus vague (p. 145), avec l'objectif suivant (A4) : Mettre en place une liaison pédagogique des animations de la Maison de la réserve en lien avec la réserve naturelle », et une seule opération (SA 16) pour créer du lien.

Grâce au financement du programme Life « tourbières du Jura », un ponton vient d'être aménagé hors réserve naturelle sur un petit marais à proximité du chemin qui fait le tour du plan d'eau de la Seigne.

Propositions :

Suite aux démarches actuelles pour sauver la Maison de la Réserve sur le plan économique, le Parc naturel régional du Haut-Jura a coordonné une action avec la Maison de la Réserve pour la reprise de ce projet d'interprétation (remplacement, actualisation et modernisation des anciens panneaux d'interprétation). Le Conseil régional et le Commissaire au massif financent ce projet dans sa version actuelle.

D'autres financements de l'ÉTAT – via la Dreal – doivent permettre de valoriser plus nettement la réserve naturelle, avec 1 ou 2 panneaux supplémentaires spécifiques à la réserve naturelle.

La question se pose actuellement du label « tourisme et handicap », qui retarde un peu les délais de réalisation, mais qui serait très intéressant en termes d'accessibilité et de visibilité de la réserve naturelle (par ailleurs fermée au public).

La réalisation est planifiée pour 2021.

Quelle place dans le plan de gestion ? :

Cette fiche pourrait être ajoutée à l'actuel plan de gestion dans :

Enjeu : Ancrer la réserve naturelle dans son territoire pour une meilleure appropriation

Objectif A4 : Mettre en place une liaison pédagogique des animations de la Maison de la réserve en lien avec la réserve naturelle



Code opération TU 6 : Remplacement du sentier d'interprétation

